



LA SEMAINE PARLEMENTAIRE

du 10 au 14 juin 2019

COLLECTIVITE EUROPENNE D'ALSACE



La commission des Lois de l'Assemblée nationale a auditionné mardi II juin Madame la Ministre Jacqueline GOURAULT sur le projet de loi relatif aux compétences de la Collectivité européenne d'Alsace. M. Raphaël SCHELLENBERGER a défendu sa vision pour l'avenir de l'Alsace:

- → Pour une collectivité à statut particulier, dotée de compétences fortes ;
- → Pour une sortie du Grand Est;
- → Pour la possibilité d'instaurer, enfin, une taxe poids lourds sur nos routes.



>> Vidéo de l'intervention de M. le député

M. le Député a déposé de nombreux amendements pour porter cette ligne lors de l'examen du texte en commission à partir du mardi 18 juin.

DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE DU PREMIER MINITRE



- M. Raphaël SCHELLENBERGER a voté contre la confiance sollicitée par le Premier Ministre et son gouvernement mercredi 12 juin à l'Assemblée nationale :
 - «Si la déclaration de politique générale du Premier Ministre expose certaines mesures intéressantes, que je soutiendrai, je m'opposerai fermement à celles qui me semblent desservir la France. Au fond, ce discours est une somme de mesures techniques pour faire plaisir tantôt à droite, tantôt à gauche, sans souffle ni perspective »;
 - « La France a besoin d'une opposition républicaine. Notre démocratie mérite mieux que ce débat où chacun vote dans la peur de l'autre. Il nous faut ressusciter l'espoir. » R. SCHELLENBERGER

>> Lien vers l'intégralité du communiqué de M. le Député

SECURITE INTERIEURE



Orateur du Groupe Les Républicains, M. SCHELLENBERGER a défendu mercredi 12 juin en commission des Lois une proposition de loi visant à améliorer concrètement et durablement la situation de nos forces de sécurité, et donc la sécurité des Français. Par cette proposition, les députés Les Républicains souhaitent réarmer l'État en :

- → renforçant significativement les moyens budgétaires dédiés aux forces de l'ordre ;
- → améliorant leurs conditions de travail et en renforçant les outils juridiques destinés à les protéger ;
- → augmentant les prérogatives des policiers municipaux.

La majorité En Marche s'est toutefois opposée en bloc à ses propositions sur lesquelles un large rassemblement était pourtant possible. Résultat : une perte d'efficacité et de temps quand notre pays fait face à l'urgence.